



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du renforcement des capacités des principaux acteurs de la chaîne de la commande publique, l'**Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)** organise des sessions de formation à l'endroit des principaux acteurs du système de la commande publique sur le thème : « *Attribution du marché sur la base de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse : cas des marchés de travaux* ».

Pour la 10ème session de cette formation qui se déroulera du **13 au 18 mai 2024** à l'hôtel NIFUR à Bohicon, sont attendus :

- La Personne Responsable des Marchés Publics et ;
- Le Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics ;

des Offices d'Etat ci-après : Agence Nationale de Gestion des Marchés, Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC), Agence Nationale de Météorologie (METEO-BENIN), Agence Nationale de Normalisation de Métrologie et du Contrôle Qualité (ANM), Agence Nationale de promotion des Patrimoines et de Développement du Tourisme (ANPT), Agence Nationale de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés (ANSSFD), Agence Nationale des Evénements Culturels, Sportifs et des Manifestations Officiels (ANECSMO), Agence Nationale des Transports Terrestres (ANaTT), Agence Nationale du Domaine Foncier (ANDF), Agence Nationale pour l'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ), Agence Nationale pour la Protection Sociale (ANPS), Agence Nationale pour la Transfusion Sanguine (ANTS), Agence Pénitentiaire du Bénin (APB), Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'Education (ACISE), Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Agence pour la Promotion des Investissements et des Exportations (APIEx), Agence pour le Développement Intégré de la Zone Economique du Lac Ahémé et ses Chenaux (ADELAC), Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 1 et l'Agence des Infrastructures Sanitaires, des Equipements et de la Maintenance (AISEM).

Les participants sont attendus le **dimanche 12 mai 2024** à 17h précise à l'hôtel NIFUR à Bohicon.

Pour la professionnalisation du système, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics invite les acteurs concernés à donner du prix à leur participation aux présentes sessions de formation.

Cotonou, le 06 mai 2024



Le Président,

  
**Séraphin AGBAHOUNGBATA**